



Metz le 11 janvier 2022

L'Intersyndicale Moselle dénonce...

En janvier, c'est aussi les soldes à la DDFIP Moselle !

Evolution du Réseau des Finances Publiques en 2022, le couperet est tombé : 16 nouvelles suppressions d'emplois en Moselle !!!

2022, une nouvelle année de vaches maigres aux Finances publiques, un service public encore plus affaibli !!!

Nous l'avons constaté dans la récente période, le service public est le garant d'une continuité de l'État au quotidien et encore plus en période de crise.

En période pandémique, les Finances Publiques ont permis et permettent toujours, entre autres, le versement rapide du fonds de solidarité pour les entreprises ou le paiement des salaires des agents des collectivités ou du personnel soignant, tout en assurant les autres missions essentielles qui lui sont dévolues.

En réponse à cette situation, la Direction Générale des Finances publiques a décidé de supprimer, au niveau national **1 600** emplois pour 2022, ce qui équivaut à rayer de la carte les effectifs de deux départements comme la Moselle et la Meurthe-et-Moselle réunis !!!
1 600 emplois supprimés en 2022, cela porte les suppressions à plus de 18 000 postes sur les dix dernières années, près de 30 000 en 15 ans.

Un gigantesque plan social, auquel il faut ajouter dans la même période d'importantes réformes dans les missions et l'organisation même des services !

Et tout cela dans le plus grand silence, alors même que les gouvernements qui se sont succédés sur cette période ont fait semblant de s'émouvoir lorsqu'une entreprise privée décidait de licencier ses salariés.

Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais ...

Dans le même temps, nos Directeurs successifs s'épanchent dans les médias sur la qualité et l'intérêt pour les contribuables que constituent le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu et le paiement des impôts, amendes, factures des collectivités locales chez les buralistes alors que ces dispositions visent en fait à « éponger » les suppressions d'emplois.

Pour l'intersyndicale des Finances publiques, il faut qu'enfin soit posée la question de l'augmentation des recettes de l'État, et que cesse le diktat unique et permanent de la baisse de la dépense publique, qui conduit la population à de plus en plus de précarité dans tous les domaines de la vie sociale.

Car le rôle de l'administration des Finances publiques est essentiel ! Les suppressions d'emplois aux Finances publiques, cela implique :

- ➔ moins de service public puisque moins d'accueil du public, nos guichets étant de moins en moins fréquemment ouverts ;
- ➔ moins de qualité du service rendu (lignes téléphoniques saturées en raison justement de la fermeture des guichets et du manque d'effectif, applications informatiques souvent défectueuses, etc ...) ;
- ➔ moins de présence territoriale, avec la fermeture de nombreux centres des Finances publiques ;

Ainsi, en Moselle :

- 6 nouvelles fermetures de trésoreries seront opérées en 2022 : les trésoreries de Fontoy, Thionville, Faulquemont, Creutzwald, Château-Salins, Sud-Saulnois.
 - les fermetures du SIP-SIE de Hayange et du SIE de Sarrebourg
 - le transfert du recouvrement des trésoreries de Bitché et Rombas
- Ces fermetures s'ajoutent à celles de 2021 (SIP-SIE de Château-Salins, trésoreries de Florange, Metzervisse et Freyming-Merlebach)

- ➔ une prise en compte des publics fragiles détériorée par un recours au « tout numérique »
- ➔ moins de lutte contre la fraude fiscale, et donc, par ricochet, des impôts supplémentaires qui se reportent sur l'ensemble de la population. Moins de rentrées fiscales, cela signifie aussi moins d'hôpitaux, moins d'écoles, des routes moins bien entretenues ...

En Moselle, 16 suppressions d'emplois sont encore programmées en 2022, ce qui aura pour conséquence pour nos effectifs d'être sous la barre des 1200 emplois.

En terme d'emplois, seuls 85 % des agents sont effectivement à leur poste.

En effet, les postes ne sont plus occupés pour de nombreuses raisons. La principale : l'explosion des arrêts pour maladie.

Aujourd'hui, le recrutement par voie contractuelle devient quasiment la règle... En effet, la politique de la Direction est désormais d'affecter des contractuels, beaucoup plus précaires et corvéables à merci, plutôt que des fonctionnaires titulaires. Leur contrat est d'une durée de 3 ans maximum, ce qui implique une formation permanente de ces nouveaux collègues.

Le service public, auquel nous sommes tous attachés, est sacrifié sur l'autel des économies et de l'ère numérique ! Les plages d'accueil des services ont été réduites à peau de chagrin... Les personnes âgées, précaires et/ou peu familiarisées à l'outil numérique et les travailleurs frontaliers sont les premières victimes de ces restructurations.

Ces horaires d'ouverture à minima occasionnent des délais d'attente importants au guichet avec des conséquences directes sur les conditions de travail des agents d'accueil.

Pour tous ces motifs, vous comprendrez que les représentants des personnels ne siégeront pas à cette reconvoication du CTL « SUPPRESSIONS D'EMPLOIS »

**Non aux suppressions d'emplois
Non à la dégradation du service public
Non à la dégradation des conditions de travail**